

Concertation qui s'appuie sur la
rédaction du projet d'école

1^{ère} étape : Concertation initiale

Principes : Discussion de la communauté éducative pour faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

*Besoin
d'accompagnement*

S'adresser à Christelle
Clément-Robin Chargée
de mission à la DSDEN71
notre.ecole71@ac-dijon.fr

Formalisation : Rédaction des parties 1, 2 et 3 du guide de rédaction du projet d'école.

2^{ème} étape : Élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves.

Principes : Élaboration d'un projet qui fixe les priorités sur une ou les 3 dimensions fondamentales : excellence, égalité, bien-être.

Formalisation : Rédaction d'une fiche action issue de la quatrième partie du guide de rédaction du projet d'école.

Projet pédagogique sollicitant la mobilisation d'un fond

Oui

Non

La concertation est terminée

3^{ème} étape : Dépôt du projet

*Besoin
d'accompagnement*

Principes : Rédaction d'une synthèse en 3 points du projet pédagogique nécessitant un soutien financier.

S'adresser à Christelle
Clément-Robin Chargée
de mission à la DSDEN71
notre.ecole71@ac-dijon.fr

Formalisation : Dépôt d'un dossier sur le portail dédié : educenquete.fr

Informez l'IEN de
circonscription pour
prise de connaissance
et échanges.